

Grenoble, le 12 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le bois des digues va chauffer l'agglomération grenobloise

La Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) et l'Association des Dignes Isère-Drac-Romanche (AD) signeront le jeudi 12 mai 2011 une convention pour valoriser le bois des digues au titre de combustible.

L'Association des Dignes Isère-Drac-Romanche liée au Conseil Général de l'Isère et la Compagnie de Chauffage se sont rapprochées pour valoriser en chaleur les **3 000 tonnes de bois** prélevées chaque année sur ces digues.

Le bois est devenu une ressource importante pour remplacer les énergies fossiles que sont le charbon et le fioul. Le nouvel appel d'offre lancé par l'Association des Dignes pour la période 2011-2015 lui permettra de mieux maîtriser les conditions de rachat du bois prélevé et ainsi éviter un surcoût sur son plan de végétation.

Après l'abattage et l'élagage des arbres, les grumes seront transportées vers une plate-forme située dans la vallée du Grésivaudan pour être pesées et stockées pour l'hiver suivant. Les branches et troncs d'arbres seront transformés en plaquettes industrielles de 60mm de diamètre destinées aux générateurs du réseau de chaleur de l'agglomération grenobloise.

La Compagnie de Chauffage signataire de cette convention, souhaite ainsi mieux sécuriser l'approvisionnement de la ressource en bois par la mise en place d'une filière bois structurée, pérenne et dynamisée par des industries locales. Au final, garantir un prix compétitif et stable et éviter tout mouvement spéculatif. L'objectif est la création d'une charte relative au développement d'une filière biomasse située à moins de 100 km de l'agglomération grenobloise.

Avec les collectivités locales, la Compagnie de Chauffage s'est orientée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies et privilégie les ressources locales dans ses choix énergétiques (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui **64 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières** sont transformées en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve, dont le tonnage a presque triplé en 5 ans. Dans le bouquet énergétique, la part du bois est passée sur la même période de **7% à 18%**.

La transformation de la centrale de la Villeneuve, en complément de l'optimisation des conduites, a contribué à dépasser le seuil de **50%** de chaleur produite issue d'énergies renouvelables et de récupération. Le développement d'un bouquet énergétique faiblement carboné permet à la Compagnie de Chauffage d'éviter sur la saison 2009/2010, **234 800 tonnes de CO2**. Sur une plus longue période, par des actions ciblées, elle a réduit ses émissions de CO2 de **58% depuis 1990**, au-delà de l'objectif d'une réduction de 20% à l'horizon 2020.

Pour l'avenir, l'entreprise partenaire du Plan Climat Local s'engage à accélérer le recours aux EnR par l'augmentation de la part du bois en remplacement des énergies fossiles. L'objectif à l'horizon 2020 est d'adapter l'outil pour atteindre **100 000 tonnes** de bois, soit plus de **25%** de l'énergie produite. Le réseau de chaleur est devenu ainsi au fil du temps un outil exemplaire au service d'une politique énergétique durable et des économies d'énergie. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

A propos de la Cie de Chauffage

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1^{er} réseau de chaleur régional de France. Présidée par Serge Nocodie, elle emploie 207 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 64,8 millions d'euros. Détenue par un actionariat constitué majoritairement par des collectivités locales, elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 91 000 équivalent- logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de six centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 156 km.

Contact Presse

Jacques PASQUIER – Tel : 04 76 33 56 36 – jacques.pasquier@cciaq.fr